

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 57 (1970)
Heft: 4: Sozialer Wohnungsbau

Rubrik: Diskussion

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Diskussion

Voir *werk* 2/1970, pages 109 ss

Genève du temps des managers, vers une ordonnance nouvelle

On relate que les Vénitiens dorèrent leurs palais à la feuille; imaginez donc à quel point ils eurent soif d'afficher prospérité.

Une ville en fin du vingtième siècle, comment pourrait-elle discerner des occasions qui puissent satisfaire le goût de l'ostentation? L'opéra, dépense unique et disproportionnée, soupape de sûreté contre l'éclatante menace du luxe ravauteur? C'est encore insuffisant: les instituts bancaires, les compagnies d'assurance et d'aviation accapareront des sites de surenchère mutuelle pour briller en vertu de l'importance de leurs réserves, et ils entraîneront des marchands de bijoux et d'objets de luxe à leur trousse.

La vocation spécifique d'une cité, qu'elle soit industrielle, administrative, commerciale ou scientifique, nécessite un soutien constant de la part d'édiles ou de bourgeois clairvoyants. Les avantages «naturels», tels que le site, la langue courante utilisée, les usages moraux de la population et le caractère sensuel hérité dans l'image urbain demandent des rehaussements selon le goût international en vigueur; on pense à des procédés genre «maquillage».

L'un des facteurs déterminants du management moderne se voit dans les pages à troisième dimension suggérée des magazines tels que «Playboy». La froideur affectée du calcul de rendement nécessite l'illusion de la chair chaude féminine qui symbolise l'investissement profitable. Ce mariage mythologique entre l'iceberg du rationalisme et l'oasis organique dans le désert affectif des sociétés puritaines trouve sa complaisance pour des motifs d'ordre matériel: La ville de Genève, encore toute angoissée à cause de son arrêt de croissance entre les deux guerres mondiales, sait qu'il faut se compromettre pour faire partie de la prospérité. Si son idéal reste encore bloqué aux officines râpées de ses banques privées, sa résistance contre les affichages moins rétentionnistes de compagnies internationales connaît des limites mesurées.

M. Beerli constate que le socle néo-classique en bretelle de la ville ascendante des deux rives du Rhône représente le sacrifice désigné et consenti au vitalisme d'établissements qui se doivent jeunes, dynamiques et agressives.

En 1970, on peut le regretter. En 1960, savoir si Genève arrivait à consolider sa position de domicile pour des administrations internationales, et d'attirer la concentration bancaire nécessaire paraissait incertain.

Actuellement, la situation vocative de la ville semble suffisamment consolidée pour qu'elle puisse intégrer sa nouvelle tournure à ses manières locales. Aussi bien qu'elle a su domestiquer

l'impulsivité des bourgeois auxquels elle doit sa ceinture néo-classique, elle pourra se lancer dans l'ordonnance de ses acquisitions récentes. Pour sauver l'ancien, il est trop tard, aménager l'actuel avec ce qui va suivre serait plus judicieux. Peut-être même la solidité urbaine future sur le plan de la prospérité en dépend et qu'il faut remettre au premier plan l'image collective pour convaincre les intérêts particuliers à une permanence effective.

Il restent des maisons gothiques, des enfilades d'hôtels particuliers de la période baroque, une bonne partie des édifices néo-classiques va subsister, mais la rive gauche du Rhône est entamée au point qu'il faut opter pour la fuite en avant. Si cette rive redeviendra un signe d'identité pour un art urbain de renom, elle ne le sera pas pour quelques objets isolés de l'héritage néo-classique, mais pour son pouvoir intégrateur des efforts ostentatoires durant l'ère du management et de ses suites.

Le grand mérite des développements d'histoire par M. Beerli est de nous rappeler qu'il faut avoir voulu faire une ville pour en jouir par la suite (suite toujours plus étalée dans le temps que l'on s'imagine lors de l'octroi du permis de construire). Il semble évident que la ville de Genève doive à brève échéance lancer une action, voire un concours, pour le développement intégrant de sa nouvelle face gauche du Rhône.

Christian Hunziker

Wettbewerb für das Oberstufenschulhaus Moosmatt in Urdorf ZH

In der *werk*-Nummer 10/1969, welche dem Thema «Architekt und öffentliches Bauen» gewidmet ist, wurde unter anderem der Wettbewerb «Primarschulhaus Weihermatt Urdorf» publiziert. Die im folgenden beschriebene Konkurrenz ist als Fortsetzung dieser Bestrebungen, als weiterer Testfall, als Beitrag zur Lösung der obgenannten Problematik zu verstehen.

Ausschreibung

Die Baukommission Moosmatt stand von Anfang unter einem enormen Zeitdruck: Sie wurde im Juni 1969 gebildet und hatte den Auftrag, das Schulhaus auf Frühjahr 1972 bezugsbereit zu erstellen. Bei der Konstituierung lag ein vom Regierungsrat genehmigtes Raumprogramm und ein Vorprojekt bereit. Die Versuchung war groß, keinen «doch so zeitraubenden und kostspieligen Wettbewerb» mehr durchzuführen, sondern den Bauauftrag direkt an einen Architekten zu vergeben. Aus der Überzeugung, daß Konkurrenzdruck erhöhte und verbesserte Leistung erzeugt, wurde dennoch die Ausschreibung eines solchen Wettbewerbes beschlossen. Die Aufgabe und Zielsetzung war im Programm wie folgt umschrieben:

Die Schulpflege Urdorf eröffnet einen Wettbewerb auf Einladung, um für den Bau der neuen Schulanlage Moosmatt in Urdorf auf Grund von Ideenvorschlägen den Architekten bestimmen zu können.

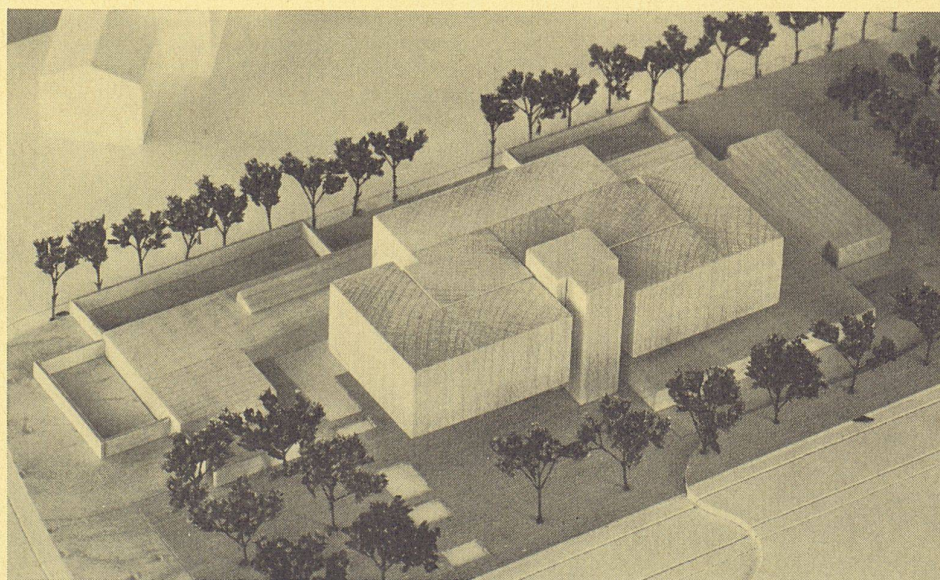
Ziel des Wettbewerbs ist es im besonderen, möglichst schnell den Architekten bestimmen zu können, der Gewähr dafür bietet, daß die Schul-

pflege der Gemeindeversammlung ein wirtschaftlich tragbares, rationell ausführbares Projekt mit Pauschalkostenangabe vorlegen kann.

Entsprechend dieser Zielsetzung wurden von den Bewerbern «lediglich» die folgenden Unterlagen verlangt:

- Situation Maßstab 1:500.
- Grundrisschemata Maßstab 1:500, mit Aufteilung in Bereiche (wie sie im Wettbewerbspro-

1
Projekt Nr. 6, Kennwort «Flexibilität», 1. Rang; Verfasser: Marc Funk und H.U. Fuhrmann, SIA, Zürich; Modellaufnahme



1